

plus accessibles au découragement. D'autant plus que l'organisation n'était pas très bonne, sous le rapport des soins sanitaires et du ravitaillement ; parfois, quand nous arrivions sur le front, les soldats n'avaient pas vu de cigarettes depuis un mois.

J'avais donc fondé cette organisation, et je pensais aux gens de chez nous qui pouvaient être de l'autre côté. Je me disais : il y a eu des postes qui ont été enlevés durant la bataille, il y a eu des disparus ; est-ce que vraiment ces garnisons ont été complètement détruites ? Ces disparus ne sont-ils pas simplement des prisonniers ? Et quand je posais ces questions, on me répondait qu'il y avait eu effet des prisonniers.

— Que fait-on pour eux ?

— Rien.

On ne pouvait rien faire, on ne pouvait même pas entrer en contact avec eux, — parce qu'Abd-el-Krim n'était pas reconnu comme belligérant... Il était bien un peu belligérant, sans doute, mais pas *reconnu* comme tel ! J'allai voir M. Steeg, qui était alors Résident général, et lui demandai si je pouvais tenter de faire quelque chose :

— Oui, vous, vous pouvez le faire, mais pas moi. Naturellement, je vous aiderai autant que je le pourrai.

J'ai d'abord voulu passer par Tanger : mais cela m'a paru trop dangereux, et l'on me demandait beaucoup d'argent. Et c'est directement que je parvins à passer, de la zone française, en me faisant faire prisonnier par les soldats d'Abd-el-Krim. J'ai été très bien reçu par les combattants et par Abd-el-Krim lui-même. Il ne m'était nullement interdit de me déplacer, et l'escorte de soldats préposée à ma surveillance était en même temps chargée de me rendre les honneurs. Au début j'ai eu quelque difficulté à visiter les prisonniers espagnols. On ne voulait me laisser voir que les prisonniers français, algériens, tunisiens et marocains.

— Dans ce cas, déclarai-je, je préfère ne voir personne. Je suis venu pour tous les prisonniers : je ne veux pas avoir visité et secouru uniquement les prisonniers français, et pas les prisonniers espagnols.

Tout de suite, du reste, on se rendit à mes raisons. J'ai donc pu visiter tout le monde, distribuer les lettres qui m'avaient été confiées (et qu'Abd-el-Krim s'est refusé à censurer), en prendre d'autres que les prisonniers écrivaient à leur famille, leur acheter enfin tout ce que je voulais : oranges, moutons, chèvres ou légumes. Je leur ai même distribué des cigarettes ; j'en avais apporté deux mille paquets.

Ce qui m'a fait plaisir, c'est que, du jour où je suis arrivé, plus un seul prisonnier français n'est mort. Hélas ! je ne puis pas en dire autant des prisonniers espagnols qui, au moment

INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

où je suis arrivé, étaient tous atteints du typhus. En une semaine, il en est mort une bonne centaine. Il y avait d'autre part des Marocains de nos groupes, des Tunisiens, des Algériens et des Sénégalais. J'ai trouvé environ 49 Français, 174 Espagnols. Les Français avaient été bien plus nombreux, mais beaucoup étaient morts, — je ne dirai pas « de mauvais traitements » : plutôt d'une alimentation qui ne leur convenait pas. Quand je tentais d'expliquer à leurs gardiens qu'ils mouraient de faim : « Tu n'es pas de bonne foi, me disaient-ils, ils ont la même nourriture que nous. » Seulement cette nourriture leur suffisait d'autant moins qu'ils étaient constamment rongés par l'angoisse. A mon arrivée, ce fut un véritable « rush » : un Français !

Ce qui a beaucoup modifié mes idées, c'est qu'en allant chez Abd-el-Krim, je m'étais dit : je vais voir une sorte de sauvage, une brute. J'ai trouvé un monsieur très policé, parlant très bien l'espagnol car il sortait de la Karaouyne¹. J'ai vu son frère, moins intelligent sans doute mais fort instruit et qui était sorti second de l'École des Mines de Madrid. J'ai trouvé, enfin, toute une organisation gouvernementale démocratique. J'imaginai Abd-el-Krim comme une brute autocratique dont on ne discutait pas les ordres. Pas du tout : il y avait des conseils de délégués des tribus, et c'est dans ces conseils qu'on examinait ses décisions, qu'on les acceptait, ou qu'on lui en imposait d'autres.

En ce qui concerne les troupes, la discipline — presque inexistante à l'arrière — était remarquable au feu.

J'ai donc pu secourir les prisonniers, et revenir les voir. Et la seconde fois, c'est le gouvernement français qui m'a demandé d'y retourner. Au terme des conversations que j'eus alors avec Abd-el-Krim, celui-ci se décida à me confier, pour la transmettre à M. Steeg, une demande de cessation des hostilités.

Cette expérience a été pour moi une révélation décisive. J'habitais le Maroc depuis plus de sept ans, je vivais à côté des Marocains : mais là, je venais de vivre *avec eux*, et cela changeait totalement la conception que j'en avais eue. J'ai étudié l'histoire du Maroc, j'ai essayé de discerner les différences ethniques et les diverses traditions. Quand le mouvement nationaliste s'est constitué, en 1930, je m'y suis intéressé tout de suite. Je les ai suivis depuis vingt-deux ans. Il y a vingt-deux ans que je m'entretiens avec eux, et je crois vraiment connaître leur pensée profonde.

Jusqu'en 1933 j'ai vécu dans les villes : Rabat et Casablanca.

1. La célèbre Université de la Mosquée de Fès ; fondée au IX^e siècle, elle demeura longtemps l'un des principaux centres de diffusion de la culture musulmane vers l'Occident européen.

19.41

TRENTE-SEPT ANS DE MAROC

A partir de 1933 j'ai vécu dans le bled, c'est-à-dire beaucoup plus réellement au contact des Marocains. Le travail en commun, les simples incidents de la vie quotidienne m'ont appris à les connaître, à comprendre leurs défauts, leurs petites roueries et leurs grandes qualités, — exactement comme on découvre le paysan français en partageant son existence. Peu à peu ils se sont confiés à moi. Et ils m'ont fait l'immense plaisir de m'appeler « l'avocat des pauvres ». Il arrive même que certains, croyant qu'il s'agit d'un titre officiel et que je suis un fonctionnaire désigné à cet effet par le gouvernement, me demandent : « Comment se fait-il que dans notre région il n'y ait pas d'avocat des pauvres ? »... Fréquemment on m'appelle aussi « l'homme au bras » ; car les Musulmans, si vous avez perdu un bras, préfèrent mentionner celui qui vous reste.

Si cette constante participation à leur vie de tous les jours m'a valu la confiance des Marocains, elle m'a valu aussi l'inimitié de certains de mes compatriotes pour qui les rapports d'Européens à Musulmans ne peuvent être que des rapports de maître à vassal. Même le simple fait d'appeler « Monsieur » un Marocain me vaut parfois des reproches : car on doit tutoyer le Marocain, pour qu'il sente bien qu'on ne peut quand même pas aller jusqu'à le considérer comme un égal.

Pendant la guerre, pendant la Résistance, j'ai eu à faire à beaucoup de Marocains. Si je n'ai pas été pris, c'est grâce à eux. Parce qu'ils auraient très bien pu me vendre. Quantité de fois, il m'est arrivé de cacher de jeunes Français qui devaient retourner à Londres : je ne pouvais le faire à l'insu de mes ouvriers marocains, — ne serait-ce que parce que je consomme à l'ordinaire fort peu de pain, et qu'il me fallait, dans ces moments-là, en envoyer chercher 2 kilos dans un endroit, 3 kilos dans un autre, et ainsi de suite. Je n'ai jamais été trahi, bien qu'on leur eût fait des offres considérables pour l'époque (5.000 francs). Mais il y a des gens qui trouvent insensé d'avoir confiance en la parole d'un Marocain.

Mon passé m'avait déjà mis en relief : après l'affaire du Rif, j'avais été reçu par le Président de la République et le gouvernement m'avait offert un banquet au Continental. En outre, dès 1940, j'avais renvoyé mes décorations à la Chancellerie. Enfin, j'ai été officiellement désigné pour accueillir le général de Gaulle lors de sa venue au Maroc. Ainsi ai-je progressivement acquis auprès des Marocains une position morale très forte. (En ce qui concerne ma position matérielle, je suis propriétaire d'une ferme de 4 hectares...) En fonction de cette espèce de popularité, et comme on savait que j'étais en opposition complète avec les méthodes qu'on emploie à l'heure



INTERVIEW AVEC PIERRE PARENT

actuelle, je suppose qu'on a cherché, en m'expulsant, à frapper de terreur les Marocains, à leur prouver qu'ils ne doivent pas compter sur leurs amis d'origine européenne : quel que soit son passé, un homme qui est leur ami sera, en temps voulu, réduit à l'impuissance.

F. J. : Ne pensez-vous pas que vos prises de position, çà et là, concernant le général Juin pourraient, elles aussi, avoir partiellement inspiré cette mesure ?

P. P. : Très certainement. J'ai en effet attaqué le général Juin. Non pas comme général. Juin est un excellent général ; mais c'est un homme méprisable. Et je ne me suis pas contenté de le dire, je l'ai écrit. Il n'a pas réagi à ce moment-là. Il y avait le bâton de maréchal, l'Académie, — une petite histoire sur la montée aurait sans doute été gênante. Aujourd'hui, par contre, il n'a plus rien à craindre : il est inamovible, ses hommes sont restés en place au Maroc, et le général Guillaume lui doit son poste de Résident.

F. J. : Dans cette brochure de 1949 où vous parliez très longuement de Juin, vous citez des documents et des textes gravement accusateurs. N'avez-vous vraiment été inquiété, à ce moment-là, sous aucune forme ?

P. P. : Jamais. Sous aucune forme. Et Juin était Résident général.

F. J. : Y a-t-il eu, ici ou là, publication de démentis ?

*P. P. : Pas un seul à ma connaissance. Et chaque fois que j'ai écrit quelque chose contre Juin, je n'ai pas manqué de lui en adresser le texte, de telle sorte que s'il avait voulu me poursuivre en diffamation... A ce moment-là, d'ailleurs, j'ignorais qu'il y avait eu ce déjeuner à Vichy, au cours duquel — selon ce qu'en rapporte de Brinon dans ses *Mémoires* — Juin déclara qu'il serait très fier de servir sous les ordres du maréchal Rommel...*

*Mais de toute façon, c'est Lyautey, je crois, qu'on ne m'aurait point pardonné. J'ai écrit cinquante-trois articles dans *l'Istiqlal* autour du même thème : Lyautey, Lyautey. Cela finissait même par faire un peu « tarte à la crème », c'était pesant... C'était surtout fort gênant, cette comparaison constante entre ce que Lyautey faisait, ou prévoyait qu'il faudrait faire, — et ce que nous faisons, nous, aujourd'hui.*

F. J. : A ce propos, n'y a-t-il pas toutefois des lettres de Lyautey qui sont bien inquiétantes, concernant les principes de sa politique ?

P. P. : Il y a certaines lettres que l'on connaît par le canal de Pierre Lyautey : en ce qui me concerne, je mets sur elles un

grand point d'interrogation. D'autant que, moi aussi, je cite du Lyautey, je rapporte des conversations que j'ai eues avec lui. J'ai rappelé dans un article la lutte qu'il a dû mener, en tant que Résident général, pour détourner le gouvernement de prendre certaines mesures dangereuses, ou pour retarder leur mise en œuvre. Ainsi demandait-il, par exemple : « Mais quels sont les pouvoirs qui vont rester au Sultan si vous me les donnez tous ? »

F. J. : Dans les lettres auxquelles je faisais allusion, ne disait-il pas que l'administration directe est un procédé peu rentable, et qu'il vaut beaucoup mieux laisser administrer le pays par ses anciens maîtres — acquis à la puissance protectrice dans la mesure où elle renforce leur domination ?¹

P. P. : Ce n'est pas tout à fait cela. Il disait plutôt : si vous prétendez faire de l'administration directe, vous assumerez, aux yeux des populations, toutes les responsabilités. Par contre, quand vous administrez par l'intermédiaire d'autochtones, ceux-ci forment matelas et garantissent un certain jeu à votre action, en vous permettant de contrôler à distance et de guider sans commander. Seulement, Lyautey voyait le protectorat dans une perspective d'évolution, et non pas comme une fin en soi. C'est-à-dire pas du tout selon la conception qu'on a voulu lui imposer et qui a fini par prévaloir. Il envisageait une phase de « protection » toute provisoire, dans le cadre d'une union définitive entre le Maroc et la France.

F. J. : Une anticipation, en somme, de ce que devrait être l'Union française...

Ne pensez-vous pas, toutefois, qu'il prenait un peu trop facilement son parti de la corruption sur laquelle se fondait, au bout du compte, son système de gouvernement « par mandarins interposés » ?

P. P. : Il ne considérait pas le régime des grands caïds comme bon, mais comme le seul possible dans l'état de guerre où nous étions. Dès qu'il a pu le faire, il a entrepris d'y remédier, doucement, sans révolution. Quand l'un d'eux mourait, il fractionnait son pouvoir, il le répartissait entre plusieurs bénéficiaires. Depuis Lyautey, c'est une politique qui n'a plus jamais été suivie.

1. « ...Faire du protectorat et non de l'administration directe. Au lieu de dissoudre les anciens cadres dirigeants, s'en servir. Gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin. Partir de ceci qu'étant et destinés à ne jamais être ici qu'une infime minorité, nous ne pouvons prétendre à nous substituer mais tout au plus à diriger et à contrôler. Donc, ne froisser aucune tradition, ne changer aucune habitude, nous dire qu'il y a dans toute société une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien, et une classe à gouverner ; mettre la classe dirigeante dans nos intérêts... » *Lettre de 1894, à propos du Tonkin.* (Citée par Gal Catroux : *Lyautey le Marocain*, Hachette 1952, p. 70.)

